

Annonces

Demandes d'emploi

EMPLOYÉS DE MAISON

DAME 65 ans expérience, très sérieuse et de confiance cherche emploi aide à domicile personne âgée jour et nuit, déclarée. Véhicule personnel. Secteur Beausoleil, Roquebrune cap Martin. Tél: 06.75.41.80.96

Dynamique et efficace, je fais votre ménage et ménage de fond, travail soigné. Missions occasionnelles ou régulières. Tél.06.19.75.90.09.

HOMME 58 ans, nationalité française, recherche poste de GARDIEN/HOMME TOUTES MAINS à temps plein dans le 06 contre logement et rémunération. Entretien intérieur et extérieur dans sa globalité, 5 ans d'expérience avec références garanties. Maîtrise de l'anglais, permis B et A. Tél.07.71.30.98.80.

DAME 55 ans avec expérience cherche emploi d'auxiliaire de vie, heures de ménage et repassage, secteur Nice et environs. Tél: 06.63.02.55.52

EMPLOYÉE DE MAISON cherche emploi, sérieuse et qualifiée avec références, secteur Cannes et alentours. Etude toute proposition. Pas sérieux s'abstenir. Tél : 06.10.01.33.41

FEMME française, sérieuse, cherche emploi déclaré : heures de ménage, repassage, garde de nuit, 17€ net/heure. Secteur Cannes, Le Cannet et environs. Pas sérieux s'abstenir. Tél.06.12.53.14.74.

DAME sérieuse, véhiculée, cherche 3 à 4 heures matin ou après-midi : ménage, repassage, cuisine et garde de personnes âgées (jour ou nuit), ou garde d'enfant, à NICE, Monaco et environs. Tél.06.41.04.24.46.

PORTUGAIS sérieux, non-fumeur, cherche poste de gardien chez particulier, a déjà été gardien dans propriété, villa... Souhaite être logé et rémunéré. Disponible immédiatement. Tél. 06.80.95.95.62

FEMME PHILIPPINE, parlant anglais, cherche emploi garde-enfants et heures de ménage, secteur Golfe de St Tropez. Tél.07.53.32.33.01.

GARDES A DOMICILE

JEUNE FEMME sérieuse, de confiance, responsable, parlant français et espagnol, cherche poste aide à domicile, garde personne âgée, petite course, promenade, sur Nice et Monaco. Tél.06.62.76.41.29.

DAME sérieuse, expérimentée, références, véhiculée, cherche emploi : garde personne âgée ou handicapée jour/nuit (soins, cuisine, ménage, courses, etc...). Secteur Nice et environs. Tél: 06.67.69.54.87

DAME PORTUGAISE 48 ans, très bonnes références, 15 ans d'expérience, cherche emploi chez personne âgée même médicalisée. Secteur NICE et environs. Tél.07.51.22.97.62

AUXILIAIRE DE VIE 38 ans, sérieuse, véhiculée, avec références, recherche garde de jour personnes âgées: soins, toilette, surveillance. Repas, ménage, repassage, course. Secteur Cannes, Antibes, Juan les Pins. Tél: 07.68.02.09.33.

AUXILIAIRE DE VIE, dame très expérimentée, attentionnée aux personnes âgées : toilette, compagnie, aide-ménagère. Le week-end et nuit. Secteur Nice, St Martin du Var. Tél.06.58.60.31.96.

AUXILIAIRE DE VIE sérieuse, expérimentée, véhiculée, permis B, diplômée, propose services à domicile pour personnes âgées : courses, repas, ménage, entretien, soins, garde de nuit. Disponible de suite. Tél.06.52.03.98.67.

AUXILIAIRE DE VIE diplômée, 22 ans d'expérience, propose ses services aux personnes âgées: aide à la toilette, ménage, cuisine, courses, promenades. Logement sur place souhaité. Tél.07.82.51.72.43.

GARDIENNAGE, SÉCURITÉ

Régisseur, intendant, gestionnaire de propriétés, de villas et de personnel. 23 ans d'expérience. Langue française Anglaise. Recherche poste en couple en 06. Disponible rapidement. Tél. 06.66.02.71.67.

ITALIEN la cinquantaine, dynamique, sportif, avec véhicule confortable cherche poste de CHAUFFEUR privé et garde du corps. Parlant français, espagnol, anglais. Secteur 06. Tél.06.38.49.10.57.

Retraité seul, français, véhiculé, cherche GARDIENNAGE + services sur Menton, sans rémunération, contre logement décent + garage. Tél.06.27.83.96.21.

MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE

PEINTRE MACON CARRELEUR, cherche emploi chez particuliers ou autres : piscine, carrelage, dallage, peinture, murs, rénovation, bien outillé, véhiculé, travail soigné. Libre de suite dans tous le département du Var. Tél. 06.61.79.97.13

PEINTRE équipé, 15 ans d'expérience, tous travaux de peinture intérieur/extérieur, faux plafonds, isolation, doublage, placoplâtre, cloisonnement. Tél.06.03.07.82.82.

Homme diplômé maçonnerie générale : carrelage, peinture, placo, décoration, plomberie, marbre, électricité, rénovation salle de bain, cuisine et parquet, cherche emploi. Tél.06.10.45.01.08

JARDINIER sérieux et dynamique, 21 ans d'expérience, spécialisé dans les tailles : haies, massifs, fruitiers, arbres... Remise en état des jardins. Enlèvement des déchets. CESU acceptés. Tél. 06.66.09.15.16

PRIX SANS CONCURRENCE : petits, moyens travaux rénovation et reprise. Tous corps d'état déclarés : électricité, maçonnerie, plomberie, carrelage, plancher moderne, etc... Travaux immédiats. Dep.06. Manolo Tél.07.83.09.71.03.

MACON avec matériels et camion, cherche emploi, effectue tous travaux de maçonnerie générale, façade, dallage, clôtures, dalles béton, carrelage, préparation piscine + plages, démolition, petits ou gros travaux, réparation toiture, nettoyage jardin et coupe d'arbres. Disponible de suite. Secteur Var. Tél.06.22.95.33.52.

MACON QUALIFIE, 35 ans d'expérience, cherche emploi chez particulier, à la tâche ou à la journée : toutes rénovations et constructions, peinture, façades, clôture de jardin. Tél.06.32.12.66.95

MACON cherche travaux de maçonnerie générale, carrelage, murs en pierre, clôtures, peintures, etc... Tél.06.76.95.95.09.

MACON QUALIFIE outillé, excellent tailleur de pierres sèches, construction de murs de soutènement, décoration, tuile étanchéité, rénovation piscine, carrelage, façade, clôture de jardin, maçonnerie générale. Tél.06.41.22.32.24.

MACON OHQ propose ses services pour tous types de rénovation intérieur / extérieur, à la journée ou à la tâche. Tél.07.84.83.36.47.

JARDINIER diplômé du CFPPA d'Antibes, équipe : tous travaux de jardinage, taille oliviers, taille agrumes, débroussaillage et entretien de jardin. CESU acceptés. Site internet : olivierjardinier.fr. Tél.06.20.27.05.67.

PHILIPPE 25 ans d'expérience peintre, enduit, stucco vénétiens intérieur/extérieur, travail de qualité, cherche emploi. Tél : 07.78.36.84.69

MACON avec 20 ans d'expérience cherche emploi chez particulier ou en entreprise dans tous les domaines de la maçonnerie générale et étanchéité. Véhiculé. Disponible immédiatement. Tél. 06.27.41.88.29

CARRELAGE maçonnerie générale cherche emploi. Tél.06.23.03.65.29.

MACON POLYVALENT avec matériels : carrelage, dallage, tailleur de pierre, travaux de rénovation, peinture, étanchéité, terrasse ; murs en gabion, de soutènement en béton et pierres. Terrassements. 06.50.61.70.25 ou 06.95.95.22.65

PEINTRE-TAPISSIER cherche emploi salarié ou particulier. Effectue stuc, patine, peinture intérieur. Accepte déplacement, libre de suite. Forfait ou sur devis. Accepte petits travaux électricité et plomberie. Tél.06.28.38.73.83.

SECRETARIAT, BUREAUTIQUE

SECRETARE et assistante en gestion depuis plus de 30 ans, sérieuse, polyvalente, organisée, cherche emploi quelques heures/semaine. Secteur Alpes maritimes. TEL : 07.82.57.94.57

Professionnels, vous cherchez à recruter :

NM MEDIA
04 93 18 70 00

GRUPE nice-matin emploi@nicematin.fr

Annonces légales

nice-matin
Jeudi 14 septembre 2023

42

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2023 à 0,183 € HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales concernant les sociétés font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

AVIS D'ENQUÊTES

Communauté de communes
Alpes Provence Verdon « Sources de lumières »

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Annule et remplace le précédent Avis suite à une erreur matérielle

Par arrêté N° 394/2023 en date du 17 août 2023 annulant et remplaçant l'arrêté N° 383/2023 en date du 21 juillet 2023, le Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) a décidé l'annulation de l'avis public sur le projet d'établissement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) couvrant les 41 communes de son périmètre à savoir : Allons, Allos, Angles, Annot, Barrême, Beauvezer, Bieux, Braux, Castellane, Castellet les Sausses, Chaudon-Norante, Clumanc, Colmars-les-Alpes, Demandolx, Entrevaux, La Garde, La Mure-Argens, La Palud sur Verdon, La Rochette, Lambruisse, Le Fugeret, Méailles, Moriez, Peyroules, Rougon, Saint-André-les-Alpes, Saint-Benoit, Saint-Jacques, Saint-Julien du Verdon, Saint-Lions, Saint-Pierre, Sausses, Senez, Soléhias, Tartonne, Thorame-Basse, Thorame-Haute, Ubraye, Val de Chavalagne, Vergons et Villars-sur-Var.

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population d'examiner le projet de SCoT avant son conseil communautaire le 11/04/2023 et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document.

Le SCoT, créé par la loi SRU en 2000, est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie. Elaboré pour vingt ans, il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat... Véritable document pivot, le SCoT est chargé d'intégrer les documents de planification supérieurs (SDAGE, SDAGE, SRADDET...) ce qui permet aux PLU/PLUI et cartes communales de ne se référer juridiquement qu'à lui.

L'enquête se déroulera du lundi 11 septembre 2023 à 9 heures au vendredi 13 octobre 2023 à 17 heures soit 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique se situe au siège de la CCAPV (97 Zone Artisanale - B.22, 04170 Saint André les Alpes).

Par décision n° E230000213 du 02/05/2023, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Marseille a désigné une commission d'enquête présidée par M. CROZES Didier composée de M. BOUZON Michel et M. MILANDRI Michel, membres titulaires.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée par courrier auprès du Maire le Président de la CCAPV, 97 Zone Artisanale - B.P.2, 04170 Saint André les Alpes, par mail à scot@ccapv.fr ou par téléphone au 04 92 83 67 00.

Consultation du dossier d'enquête :

Le dossier d'enquête est consultable en format papier aux jours et heures d'ouverture suivants, sur jours fériés et fermetures exceptionnelles :

- Au siège de la CCAPV, 97 Zone Artisanale - BP 2 04170 Saint André les Alpes :
- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- À l'antenne de Castellane de la CCAPV, 263 avenue Frédéric Mistral 04120 Castellane : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- À la mairie d'Annot - Boulevard Saint-Pierre, Place du Grand Marché, 04240 Annot : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
- À la mairie d'Allos - 7318 Rue de la Salle des Fêtes, 04260 Allos : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le dossier pourra aussi être consulté via le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/scot-ccapv>. Un lien vers ce site sera également disponible sur le site internet dédié au SCoT de la CCAPV : <http://scot.ccapv.fr>. Un poste informatique, avec accès au dossier numérique, sera mis à disposition gratuitement dans chacun des lieux d'enquête précédemment cités.

Retour des observations du public

Pendant la durée de l'enquête publique exclusivement lundi 11 septembre 2023 à 9 heures au vendredi 13 octobre 2023 à 17 heures, les observations et propositions du public peuvent être :

- Consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les lieux listés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles
- Envoyées par courrier au siège de l'enquête publique à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête - Didier CROZES

À la mairie d'Annot - Boulevard Saint-Pierre, Place du Grand Marché, 04240 Annot : du lundi au vendredi 13 octobre 2023 à 17h, cachet de la poste faisant foi.

- Déposées sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/scot-ccapv>
- Transmises par messagerie électronique via l'adresse courriel suivante : scot-ccapv@mail.registre-numerique.fr

Permanences de la commission d'enquête :

Mairie d'Annot	Mairie d'Allos	Antenne CCAPV Castellane	Siège CCAPV St André les Alpes
lundi 11 septembre 2023 de 9h à 12h	mercredi 13 septembre 2023 de 9h à 12h	lundi 11 septembre 2023 de 9h à 12h	lundi 11 septembre 2023 de 9h à 12h
mercredi 20 septembre 2023 de 9h à 12h	mardi 26 septembre 2023 de 14h à 17h	mercredi 20 septembre 2023 de 9h à 12h	mercredi 20 septembre 2023 de 14h à 17h
jeudi 5 octobre 2023 de 9h à 12h	jeudi 5 octobre 2023 de 9h à 12h	mercredi 27 septembre 2023 de 9h à 12h	jeudi 5 octobre 2023 de 9h à 12h
vendredi 13 octobre 2023 de 14h à 17h (*)		vendredi 13 octobre 2023 de 14h à 17h (**)	vendredi 13 octobre 2023 de 14h à 17h

(*) les bureaux de la mairie seront ouverts exceptionnellement au public l'après-midi du 13 octobre

(**) les bureaux de l'antenne de Castellane de la CCAPV seront ouverts exceptionnellement au public jusqu'à 17h le 13 octobre 2023

Closure de l'enquête, remise du rapport et des conclusions et suite du dossier

À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. À l'issue d'un délai de trente jours, le Président de la commission d'enquête transmet au Président de la CCAPV le dossier de l'enquête accompagné des registres et des pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera adressée à Monsieur le Préfet du département des Alpes de Haute Provence et à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Marseille.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de la CCAPV ainsi que dans les communes couvertes par le SCoT aux jours et heures habituels d'ouverture, en Préfecture et sur le site internet <http://scot.ccapv.fr>, et ce pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête publique, conformément aux dispositions de l'article R123-21 du code de l'environnement.

Le dossier de SCoT, éventuellement modifié, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le Président,
Maurice LAUGIER

VIE DES SOCIÉTÉS

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 10/09/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MARLANE
Objet social : Ventes en ligne/physique de kit artistique pour dessins d'enfants.
Siège social : 550, boulevard Pierre Delmas, 235, bd André breton, Les Jonquilles bat 9, 0660 Antibes

Capital : 1 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Antibes
Président : Monsieur Alan HAMIDA, demeurant 235, bd André breton, Les Jonquilles bat 9, 06600 Antibes
Directeur général : Monsieur Marouane EL MAZARI, demeurant 550, boulevard Pierre Delmas, 06600 Antibes

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé dans la SAS a un droit égal d'accès aux assemblées et de vote, conformément aux parts égales détenues dans la société.

Clauses d'agrément : Les actions de la société ne peuvent être cédées à des tiers sans l'accord préalable des associés.

Alan



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale avec étude d'impact Concernant le projet de « Reconstruction des 3 pontons permanents (Mariott, Carlton, Martinez) » Commune de Cannes

En exécution de l'arrêté préfectoral n° 2023-582 du 1er août 2023, une enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale avec mise à jour de l'étude d'impact commune aux rechargements des plages, concernant le projet de reconstruction des 3 pontons permanents (Mariott, Carlton, Martinez) aura lieu :

Du lundi 11 septembre 2023 à 9 h au mercredi 11 octobre 2023 à 17 h inclus
SIEGE DE L'ENQUETE, LIEU DE PERMANENCE, DE CONSULTATION DES DOSSIERS ET DE MISE A DISPOSITION DU REGISTRE Capitainerie du port Pierre Canto, Boulevard de la Croisette, 06400 Cannes Tél : 04 92 18 84 84

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00
Pendant le délai ci-dessus, les pièces du dossier ainsi que le registre à feuillets non-mobiles, côtés et parafichés par Monsieur le commissaire-enquêteur, seront déposés à l'adresse du lieu de permanence sus-cité où les intéressés pourront les consulter aux jours et heures habituels d'ouverture au public susvisé.

Les observations, propositions et contre-propositions et toute correspondance relative à l'enquête pourront être adressées par courrier au siège de l'enquête à la capitainerie du port Pierre Canto, à l'adresse ci-dessus, mais également envoyées par messagerie à l'adresse suivante : ddsm@alpes-maritimes.gouv.fr

Elles devront être reçues au plus tard le mercredi 11 octobre 2023 à 17 h.

Elles seront tenues à la disposition du public au lieu de permanence de l'enquête susvisé, et seront accessibles sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr> dans les meilleurs délais.

Le dossier d'enquête ainsi que les observations du public seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête, auprès de la mairie de Cannes. Pendant la durée de l'enquête, une version numérique du dossier d'enquête sera consultable en permanence sur le site internet de la préfecture :

<http://www.alpesmaritimes.gouv.fr/Services/ETat/dans/LesAlpesMaritimes-Publications-EnquetePublique> Par décision n° E23000022/06 en date du 22 juin 2023, la présidente du tribunal administratif de Nice désigne Monsieur Georges REVINCI en tant que commissaire enquêteur et Madame Françoise ROUXEL, en tant que commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public aux jours et heures suivants :

Capitainerie du port Pierre Canto
Lundi 11 septembre 2023 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Jeudi 21 septembre 2023 de 9 h à 12 h 30
Vendredi 29 septembre 2023 de 13 h 30 à 17 h
Mercredi 11 octobre 2023 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Des renseignements complémentaires peuvent être sollicités auprès du responsable du projet : la Commune de Cannes, à l'adresse : Hôtel de Ville, 1 Place Bernard Cornut Gentiles, CS 30140, 06400 Cannes, dispo sur les numéros téléphoniques : 04 97 06 40 01 - 04 97 06 47 68

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera mis à la disposition du commissaire-enquêteur et clos par lui.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire-enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le service instructeur du projet (Direction départementale des territoires et de la mer, service maritime) et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Le responsable du projet dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire-enquêteur adressera l'ensemble des pièces, accompagné de ses conclusions motivées dans un délai d'un mois, à la date de la clôture de l'enquête, au préfet des Alpes-Maritimes - Direction départementale des territoires et de la mer - service maritime - mission environnement marin.

La copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Services/ETat/dans/LesAlpesMaritimes-Publications-EnquetePublique>.

Le commissaire-enquêteur transmettra une copie de son rapport d'enquête et des conclusions motivées à la mairie de Cannes, où toute personne physique ou morale, concernée, pourra en prendre connaissance et demander communication, à ses frais, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture.

Le commissaire-enquêteur fera parvenir une copie de ces mêmes documents à la Présidente du tribunal administratif de Nice.

AVIS ADMINISTRATIFS

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE Réalisation d'une trémie, sur la RM6007, territoire de la commune de Cap d'Ail

La Métropole Nice Côte d'Azur souhaite réaliser une trémie sur la RM6007 sur le territoire de la commune de Cap d'Ail au droit du boulevard du Général de Gaulle, afin de fluidifier le trafic de l'actuel carrefour à feux qui présente une saturation aux heures de pointe, saturation induisant :

- un phénomène de congestion sur les axes avaux et amonts,
- des difficultés d'exploitation des tunnels Rainier III et A500,
- des reports de trafic vers les axes métropolitains dont la RM6098 à Eze,
- des difficultés pour les déplacements quotidiens des usagers.

Conformément à la délibération n°2.2 du 27 mars 2023, une concertation publique visant à associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, est mise en œuvre :

- du 11 septembre 2023 au 11 octobre 2023
- Les panneaux de concertation présentant le projet seront mis à la disposition du public, pendant toute la durée de la concertation :

- sur supports papiers dans les locaux de la Mairie de Cap d'Ail (62, avenue du 3 Septembre), de la Mairie d'Eze (6, avenue du Jardin Exotique), et en Métropole Nice Côte d'Azur (ZAC de l'Arènes, immeuble le Plaza 455, promenade des Anglais) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h,
- sur le site Internet de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Un registre de concertation papier sera mis à disposition en mairies de Cap d'Ail et d'Eze et en Métropole Nice Côte d'Azur afin de recueillir les observations et propositions du public, pendant toute la durée de la concertation. Le public peut également consulter la présentation du projet et s'exprimer sur le site dématérialisé <https://cp-tremie-capdail.nicetedazur.org>.

Une réunion publique sera organisée le mardi 3 octobre 2023 à 18h30 à la mairie de Cap d'Ail. Le présent avis sera affiché par voie de presse, à la mairie de Cap d'Ail, à la mairie d'Eze et à la Métropole Nice Côte d'Azur. Il sera également mis en ligne sur le site internet de la Métropole Nice Côte d'Azur. Cet affichage aura lieu avant l'ouverture de la concertation du public et pendant toute sa durée.

DIVERS

DECLARATION D'ABSENCE

En application de l'article 123 du code civil, une requête en jugement déclaratif d'absence a été déposée devant le tribunal judiciaire de Grasse concernant : Monsieur Gérard VIOUOT Né le 5 Juillet 1948 à COGOLIN (83). Ayant habité en dernier lieu Hôtel Alexandra, rue Pauline à Antibes (06600) qui n'a plus réapparu à son domicile depuis le 1^{er} Décembre 2003.

Le 7 mars 2012, un jugement de présomption d'absence a été rendu par le Tribunal d'instance d'Antibes désignant son fils Monsieur Didier VIOUOT en qualité d'administrateur légal.

Fait à Villard-de-Lans le 06/09/2023